



PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars, à 19 heures 00, le conseil municipal de la commune de Vandoncourt, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la Catherinette.

Etaient présents : Monsieur Dominique BOUVERESSE, Mesdames et Messieurs Marine ANTOINE, Sophie BONNET, Véronique FIERS, Jean-Philippe LAURENT, Stéphane LIPPI, David LOEBY, Hélène MARCHAND, Jean MOSER, Tiphany PSALMON, Sophie REGNARD, Christian ROTH, Henri ROTH, Marc VALKER, Nathalie VONTHRON

Jean MOSER, en sa qualité de doyen du conseil municipal, assure la présidence de la séance jusqu'à l'élection du maire. **David LOEBY**, plus jeune membre du conseil municipal est désigné secrétaire de séance. **Sophie BONNET et Nathalie VONTHRON** sont désignées assesseurs.

Le président déclare les membres du conseil municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

Le président rappelle que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue.

1 – ELECTION DU MAIRE

Dominique BOUVERESSE est candidat à sa propre succession.

Dominique BOUVERESSE est élu **avec 14 voix pour et 1 abstention**.

2 – DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Le maire, M. Dominique BOUVERESSE, indique qu'en application des articles L2122-1 et L2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit 4 adjoints au maire au maximum. Il a rappelé qu'en l'application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de 3 adjoints. Au vu de ces éléments, le conseil municipal a fixé à 4 adjoints, le nombre d'adjoints au maire de la commune.

Le nombre de 4 adjoints est voté **à l'unanimité**.

3 – ELECTION DES ADJOINTS

Le maire a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage.

Une liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

La liste se compose de :

- 1^{er} adjoint : Marc VALKER
- 2^{eme} adjointe : Véronique FIERS
- 3^{eme} adjoint : Stéphane LIPPI
- 4^{eme} adjointe : Sophie REGNARD

Les 4 adjoints sont élus **à l'unanimité**.

Séance levée à 19H30

Dominique BOUVERESSE,
Maire

1

David LOEBY,
Secrétaire de séance